

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 juin 2014

## **RESULTATS DE L'ETUDE B.I.T / CGSP / CAISSE DES DEPOTS**

### **LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES PLEBISCITENT LES RÉSEAUX**

### **D'ACCOMPAGNEMENT**

Pour la première fois, le Bureau International du Travail (BIT), le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) et la Caisse des Dépôts publient une étude sur l'efficacité du microcrédit professionnel et de l'accompagnement à la création d'entreprises en France. Menée auprès des 5 grands réseaux d'accompagnement français - France Active, l'Adie, BGE, Initiative France et Réseau Entreprendre -, elle démontre l'insertion durable sur le marché du travail des entrepreneurs, lorsqu'ils ont été accompagnés et financés par l'un de ces réseaux et confirme la complémentarité de leurs actions.

#### **→ UN IMPACT MAJEUR POUR LA PERENNITE DES ENTREPRISES**

L'Adie, Initiative France, BGE et France Active se réjouissent des conclusions de l'étude « *Le microcrédit professionnel et l'accompagnement à la création d'entreprises en France : Quel devenir des créateurs sur le marché du travail trois ans après ?* » qui confirme l'importance cruciale de l'accompagnement dans la création d'entreprises pérennes.

**En dépit d'un contexte économique difficile sur la période considérée (2010-2013), 77% des entreprises ayant bénéficié de l'aide d'un ou plusieurs réseaux sont toujours en activité après 3 ans d'exercice, contre 66% sans accompagnement.**

Mieux, les entreprises accompagnées ont créé 2,3 emplois par entreprise en moyenne. Dans les entreprises reprises, la proportion monte à 3,9 emplois en moyenne par entreprise.

Ces résultats en matière de création d'emploi et d'activité économique prouvent que les principaux réseaux constituent ensemble un modèle français unique à encourager, même si des progressions restent possibles, notamment en termes de suivi post-crétation.

Cette étude a vocation à devenir un outil de suivi et d'optimisation de leurs actions respectives, notamment grâce à la mesure du taux de pérennité des entreprises et du taux d'insertion des entrepreneurs.

## → UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT PLURIELLE AU SERVICE DES CREATEURS

S'ils poursuivent une finalité partagée autour de la création d'emploi, les cinq réseaux de la création mènent des missions complémentaires aux objectifs différents :

- insertion sociale et professionnelle d'un public précaire et sans emploi
- développement économique et de l'emploi par la création d'entreprise, plus spécifiquement au profit d'un public de créateurs sans emploi
- création d'entreprise comme vecteur de développement

Ensemble, ils proposent ainsi une offre diversifiée d'accompagnement qui peut s'adapter aux différentes situations et besoins des entrepreneurs : 70% des créateurs d'entreprises déclarent avoir bénéficié d'une aide, 62% d'un microcrédit ou financement et 46% d'un suivi post création.

A ce jour, 36% des créateurs ont fait appel à au moins deux réseaux au cours de leur projet et 26% au moins ont bénéficié de deux types d'aides. Sur le terrain, les acteurs s'organisent pour élaborer des réponses aux dispositifs publics de manière concertée, être force de proposition et construire une chaîne de l'accompagnement au service des créateurs.

*« La France regorge de porteurs d'idées entrepreneuriales. C'est par notre présence dans les territoires et notre accompagnement en amont que nous parvenons à dénicher ces nouveaux potentiels, créateurs de richesses et d'emplois, et que nous les faisons réussir »* souligne Grégory Sagez, président de BGE.

*« L'accompagnement post création est déterminant pour la pérennité des entreprises créées mais également pour aider les entrepreneurs à développer leur propre emploi, accélérer la croissance de leur entreprise et donc la création d'emplois »* ajoute Louis Schweitzer, président d'Initiative France.

## → CREATION D'ENTREPRISE : UN LEVIER POUR LE RETOUR A L'EMPLOI ET LA CREATION D'AUTRES EMPLOIS

Au-delà de la qualité de l'accompagnement apporté aux créateurs en France, l'enquête souligne également le rôle majeur de l'entrepreneuriat en faveur de l'insertion socio-professionnelle.

Trois ans après avoir lancé leur projet de création, **plus de 9 créateurs sur 10 sont insérés durablement sur le marché du travail**, y compris ceux qui étaient éloignés de l'emploi au moment de la création (67% des créateurs/repreneurs étaient sans emploi au moment de la création).

L'insertion professionnelle correspond ici à deux types de situation : les créateurs toujours en activité (77%), et ceux qui ont fermé leur entreprise mais qui se sont insérés sur le marché du travail (14%). Ainsi, seuls 9% des créateurs/repreneurs sont sans emploi, trois ans après la création.

Par ailleurs, les réseaux d'accompagnement jouent un rôle concret en matière d'égalité hommes-femmes : les créateurs accompagnés par les réseaux sont plus souvent des femmes (37% contre 30% au niveau national), et majoritairement sans emploi.

Enfin, au-delà de la création de l'emploi du créateur, l'étude montre également que la création d'entreprise est une source importante de création d'emploi en général.

« Si un projet porté par une personne en difficulté est viable, il doit être financé dans les mêmes conditions que n'importe quel autre projet. » affirme Christian Sautter, président de France Active.

« Espérons que les conclusions de cette étude inciteront les pouvoirs publics à consolider et développer l'action des réseaux qui font la preuve de leur efficacité et de leur impact dans la lutte contre l'exclusion et pour la création d'emplois pérennes. » indique Catherine Barbaroux, Présidente de l'Adie.

## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE

### Sur l'importance de l'accompagnement :

- Après 3 ans d'activité, 77% des entreprises ayant bénéficié de l'aide d'un ou plusieurs réseaux sont toujours en activité, contre 66% sans, et plus de 82% quand l'accompagnement concerne également le suivi post création.
- 84% des créateurs jugent utile ou déterminant le rôle des réseaux dans la conduite de leur projet,
- 70% des créateurs d'entreprises déclarent avoir bénéficié d'une aide, 62% d'un microcrédit ou financement et 46% d'un suivi post création.

### Sur la création d'emplois :

- 3 ans après avoir démarré leur activité, 37% des entrepreneurs comptent au moins un salarié dans leur entreprise,
- 2,6 emplois ont été créés ou repris en moyenne par entreprise,
- 71% d'entre eux sont aujourd'hui en CDI.

### Sur la santé financière des entreprises créées :

- Un chiffre d'affaire stable ou en augmentation pour 80% des créateurs,
- 59% des entrepreneurs sont satisfaits de leur chiffre d'affaire,
- 82% des créateurs jugent leur activité pérenne pour les 6 mois à venir.

### Méthodologie :

Menée par le Bureau International du Travail (BIT), le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) et la Caisse des Dépôts, cette étude a sondé 4204 entrepreneurs ayant créé leur entreprise ou repris une entreprise en 2010, en France et ayant bénéficié d'un microcrédit professionnel et/ou d'un accompagnement à la création d'entreprise et évalue l'efficacité de ces dispositifs.

## A propos de France Active

France Active est un réseau au service des personnes, de l'emploi et des territoires.

Créé en 1988, le réseau associatif France Active agit au quotidien pour mettre la finance au service des personnes, de l'emploi et des territoires. A travers ses 40 Fonds territoriaux, France Active accompagne d'une part les entrepreneurs solidaires qui créent ou consolident des emplois, d'autre part les personnes en difficulté qui souhaitent créer leur entreprise. France Active leur propose un accompagnement et des financements solidaires qui leur permettent de viabiliser leur projet et d'accéder aux circuits bancaires et financiers.

Grâce à ses partenaires, à ses mécènes et aux épargnants solidaires, France Active a permis en 2013 la création ou la consolidation de plus de 36 000 emplois, en s'engageant aux côtés de près de 6 500 porteurs de projet pour lesquels elle a mobilisé plus de 236 millions d'euros. [www.franceactive.org](http://www.franceactive.org)

### Contacts Presse

Amandine Gimenez – 01 80 27 01 68 – [amandineg@franceactive.org](mailto:amandineg@franceactive.org)

Nicolas Brodiez (Profile PR) - 01 56 26 72 29 – [nbrodiez@profilepr.fr](mailto:nbrodiez@profilepr.fr)

Anne-Laure Coccia (Profile PR) - 01 56 26 72 12 – [alcoccia@profilepr.fr](mailto:alcoccia@profilepr.fr)

### A propos de l'Adie

Reconnue d'utilité publique, l'Adie est une association qui aide les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur.

L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur micro-entreprise pour en garantir la pérennité.

Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 138 000 microcrédits, participant ainsi à la création de plus de 97 000 entreprises.

L'Adie est présidée depuis 2011 par Catherine Barbaroux. En 2013, elle a financé plus de 14 000 personnes et ainsi permis la création de 200 nouveaux emplois par semaine. Le taux de pérennité de ces entreprises après 2 ans est de 70%, et le taux d'insertion des personnes financées après deux ans est de 84%.

#### Contact presse :

Christelle Touré – 01 49 33 19 66 / 06 07 47 35 67 - [ctoure@adie.org](mailto:ctoure@adie.org)

### A propos de BGE

Créé en 1979, BGE est un réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises en France, depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise à 3 ans. Le réseau BGE compte aujourd'hui 50 associations locales, et au total 466 lieux d'accueil déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris les DOM, qu'animent près de 900 conseillers-salariés et 750 administrateurs bénévoles. Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de plus de 250 000 entreprises, participant ainsi à la création de 375 000 emplois, avec un taux de pérennité des entreprises après trois ans de 72%. [www.bge.asso.fr](http://www.bge.asso.fr)

#### Contact presse :

Marie Fabre - 01 43 20 49 02 / 06 73 99 64 49 – [fabre@bge.asso.fr](mailto:fabre@bge.asso.fr)

### A propos d'Initiative France

Initiative France fédère 230 plateformes Initiative adhérentes qui partagent :

- **un mode de financement** : le prêt d'honneur sans intérêts ni garanties et un accompagnement jusqu'à trois ans après la création ;
- **une gouvernance partenariale et territoriale** associant localement les acteurs publics (les collectivités locales, la Caisse des Dépôts, les fonds européens, l'Etat) et les entreprises autour d'un projet de développement du territoire et de l'emploi ;
- **des valeurs communes** (l'esprit d'entreprise, la solidarité, la confiance, le désintéressement, le respect des personnes) ;
- **un système qualité** qui garantit un traitement professionnel pour tous les porteurs de projet ;
- **l'association de bénévoles experts**, issus du monde de l'entreprise, et de salariés.

La présence des plateformes sur l'ensemble du territoire (Outre-mer compris) garantit une grande proximité avec les porteurs de projet. **Les 230 associations se démultiplient en 847 points d'ancrage dont 466 comités d'agrément.** Ces comités, qui réunissent un ensemble de compétences spécialisées sur l'entreprise (chefs d'entreprise, experts comptables, avocats, cadres dirigeants d'entreprise actifs ou seniors) décident souverainement de l'attribution des prêts d'honneur.

Reconnu d'utilité publique, le réseau associatif national a permis de créer et de maintenir plus de **39 538 emplois en 2013**, en accompagnant la création de **16 565 entreprises**, grâce à la mobilisation de 884 salariés permanents et de **15 250 bénévoles dont 4 520 parrains** au sein des 230 plateformes implantées sur toute la France. Les entreprises accompagnées enregistrent **un taux de pérennité de 87 %** trois ans après leur création contre un taux national de 66% (source INSEE) témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet. Créé en 1985, Initiative France a fêté en 2012 les 10 ans de sa démarche qualité qui s'appuie sur une norme AFNOR (NF X50 – 771).

En savoir plus sur Initiative France: <http://initiative-france.fr>

En savoir plus sur le Projet Stratégique 2014/2018 du réseau : <http://strategie-initiative-france.fr>

Suivez-nous sur  : [@InitiativeFR](https://twitter.com/InitiativeFR)

#### Contacts

Samuel Beaupain - 01 80 81 50 05 - [sbeaupain@capvalue.fr](mailto:sbeaupain@capvalue.fr)

Amine Moussaoui - 06 99 81 59 04 - [amine.moussaoui@initiative-france.fr](mailto:amine.moussaoui@initiative-france.fr)